

Le système d'alerte ARTEMIS s'améliore

Afin d'améliorer l'engagement des secours et offrir plus de possibilités d'engager tous les centres de secours en fonction des personnels et véhicules disponibles, le service opération modifie le paramétrage du système d'alerte ARTEMIS. Ces modifications, déjà en œuvre pour les interventions de secours à personne depuis juin 2016, seront prochainement mises en service dans les domaines : des accidents de la circulation, de l'incendie, des opérations diverses, des feux de forêts, A travers les réunions dans chaque compagnie, le Service Opérations présente et partage l'avis des sapeurs-pompiers des centres de secours.

